

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 27 Septembre 2018**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

**OBJET : 2018-05-25 - ENVIRONNEMENT (8.8) – AVENANT A LA  
CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ANIMATION DU SITE  
NATURA 2000 « LES PELOUSES DU TOULOIS »**

**DATE DE CONVOCATION : 20 SEPTEMBRE 2018**

**DATE DE L’AFFICHAGE : 04 OCTOBRE 2018 de l’extrait de Délibération**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b><u>Étaient présents :</u></b>     | André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE ayant la procuration de C. VERDELET, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Serge ZUFFELLATO ayant la suppléance de J-F. SEGAULT, Fabrice CHARTREUX ayant la procuration de JR. GORCE, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de C. MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAR, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Serge GREGOIRE ayant la suppléance de T. MIGOT, Corinne LALANCE ayant la procuration de C. THERMINOT, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY ayant la procuration de F. MANSION, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Elisabeth GILLET ayant la suppléance de K. JUVEN, Patrick FLABAT ayant la procuration de B. DEPAILLAT, Xavier RICHARD, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF ayant la procuration de L. LALEVEE, Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB ayant la procuration de G. HOWALD à compter de la 2018.05.31, Catherine BRETENOUX, Gérard HOWALD (départ à la 2018.05.31), Marie VIOT ayant la procuration de A. BOURGEOIS, Malika GHAZZALE (départ à la 2018.05.31), Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de F. DE SANTIS, Claudine CAMUS ayant la procuration de M. GHAZZALE à compter de la 2018.05.31, Guy SCHILLING ayant la procuration de C. GAY, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER ayant la procuration de E. MANGEOT, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE ayant la procuration de B. FABING, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (départ à la 2018.05.15), Jean Pierre COUTEAU. |
| <b><u>Étaient excusés :</u></b>      | Thierry COLLET, Bernard FABING, Jean-François SEGAULT, Christophe MAURY, Jean-Robert GORCE, Christine THERMINOT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Etienne MANGEOT.   |
| <b><u>Avis de procuration :</u></b>  | 12 procurations : du début à la 2018.05.30 ; 14 procurations : de la 2018.05.31 à la fin.  |
| <b><u>Avis de suppléance :</u></b>   | 3 suppléances : du début à la fin.   |
| <b><u>Secrétaire de séance :</u></b> | Guy SCHILLING  |
| <b><u>Nombre de présents :</u></b>   | 54 présents du début à la 2018.05.14 ; 53 présents de la 2018.05.15 à la 2018.05.30 ; 51 présents de la 2018.05.31 à la fin.   |
| <b><u>Nombre de votants :</u></b>    | 66 votants du début à la 2018.05.14 ; 65 votants de la 2018.05.15 à la fin.  |

L'Etat a désigné le 30/09/1998 le site NATURA 2000 n° FR4100163 « pelouses du Toulois » dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Habitats 92/43 sur la faune et la flore.

Ce site Natura 2000 n° FR4100163 « pelouses du Toulois » comprend :

- le plateau de DOMGERMAIN,
- le plateau d'ECROUVES,
- la COTE BARINE,
- la pelouse calcaire de CHOLOY-MENILLOT
- et une partie du Val de PASSEY.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine (DREAL) apporte son concours aux Préfets (Région et Départements) pour développer les stratégies nationales, notamment la préservation de la biodiversité et le développement durable des territoires.

Depuis 2006, la Communauté de Communes assure la présidence du Comité de Pilotage du site NATURA 2000 « Les pelouse du Toulois ». Afin d'assurer la mise en œuvre du document d'objectif NATURA 2000, un partenariat a été établi entre la DREAL, le Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine et la Communauté de Communes.

Afin de contractualiser ce partenariat au bénéfice de ces espaces naturels, de mettre en œuvre les actions décrites dans le document d'objectifs, une convention a notamment été établie en 2016 entre la Communauté du Toulois et l'Etat (DREAL par délégation).

Pour mémoire, cette convention précise les principales missions de l'animation du Document d'Objectifs et précise les contributions financières de ce partenariat avec l'Etat (DREAL par délégation).

Suite à la fusion entre la Communauté de Communes du Toulois et la Communauté de Communes de Hazelle-En-Haye, il est nécessaire de signer un avenant pour acter le transfert de la convention existante avec l'Etat de la CCT à la CC2T. Par ailleurs, il est proposé d'ajouter dans cet avenant l'élaboration et la mise en œuvre de travaux de défrichement sur le plateau d'Ecrouves sur la période 2018-2019 et de préciser l'engagement de l'Etat à cet égard (subvention complémentaire de 6 400 € - 80% du montant estimatif des travaux) pour la période 2018-2019. Le montant résiduel de ces travaux serait pris en charge par la commune d'Ecrouves.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **d'Autoriser le président à signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectif et de financement de l'animation du site Natura 2000 « Pelouses du Toulois » (N°EJ-2102042059) signée avec l'Etat (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire / DREAL par délégation) et toutes pièces utiles.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

